
Ventilation non invasive dans l'insuffisance respiratoire chronique grave (IRCG)

1. Prérequis :

Aucun prérequis

2. Public concerné :

- Aide-soignant(e)
- Infirmier(ère)
- Kinésithérapeute
- Médecin

3. Objectifs de la formation :

- Citer les indications de mise sous ventilation non invasive d'un insuffisant respiratoire chronique grave (IRCG)
- Savoir distinguer pathologies obstructives et pathologies restrictives dans l'IRCG
- Connaître les différences physiopathologiques entre syndrome d'apnées obstructives du sommeil et IRCG
- Identifier les principaux modes de ventilation en volume ou en pression et les consignes de ventilation
- Savoir choisir un masque de ventilation et le mettre en place
- Citer les principaux critères de surveillance d'un patient IRCG ventilé au masque
- Savoir monter un circuit double ou un circuit simple sur un appareil de ventilation non invasive
- Savoir citer et chercher les sources d'alarmes sur un appareil de ventilation non invasive patient branché

4. Contenu – programme :

- Historique de la ventilation artificielle
- Les différentes pathologies respiratoires nécessitant une ventilation non invasive (myopathie, pathologies neuro-musculaires, bronchopathies obstructives, atteintes restrictives et obstructive)
- Physiologie de la ventilation et des échanges gazeux
- Ventilation non invasive : quelques notions
- Oxygénothérapie et oxygénothérapie haut débit
- Mise en route de la VNI chez l'insuffisant respiratoire chronique
- Atelier : montage des circuits et de l'oxygène sur respirateurs à domicile et BIPAP
- Exercices de réglages des paramètres, mise en situation

5. Méthodes utilisées :

- Supports visuels et explications orales (présentations PowerPoint, photos, ...)
- Matériel technique
- Ateliers, exercices de manipulations et mises en situation

6. Durée :

1 jour – 7 heures

7. Lieu de formation :

ADIRAL – 3 rue Kellermann – 67450 MUNDOLSHEIM

8. Modalités d'évaluation :

Mises en situation et ateliers de manipulation :
Réglages et consignes de ventilation
Montage de circuits

9. Délai d'accès à la formation :

Le délai moyen d'accès entre l'établissement de l'offre de prestation et la réalisation de la formation est de 4 mois.

10. Intervenant :

Docteur Nathalie ZERR, médecin réanimateur en charge de la formation pour ADIRAL et du suivi médical des patients pour ADIRAL ASSISTANCE en support des médecins prescripteurs

11. Tarif : 350 € TTC / jour / personne

12. Contacts :

Contact administratif : Stéphanie WOLOSZYN (s.woloszyn@adiral-assistance.fr)

Contact pédagogique : Nathalie ZERR (medecin.zerr@adiral-assistance.fr)

13. Accessibilité aux personnes handicapées :

L'association a mis en place une procédure d'accompagnement de stagiaires en situation de handicap. Nous identifions les possibles stagiaires en situation de handicap à travers la fiche d'inscription.

Dans la mesure où le participant accepte de nous informer de son handicap et de ses besoins spécifiques, nous pourrions proposer, si cela est possible, une adaptation des supports de formation ou d'outils qui permettrait au stagiaire de suivre l'action demandée. Si toutefois, nous ne pouvons répondre aux besoins, nous pouvons orienter le stagiaire et/ou son responsable ou faire appel à nos partenaires pour nous accompagner avant validation de l'inscription.

Pour tout handicap moteur, nos locaux sont accessibles, cela ne nécessite pas de procédure particulière autre que l'éventuel aménagement de la salle de formation.

Notre référent handicap est le Docteur Nathalie ZERR (medecin.zerr@adiral-assistance.fr).